



Syndicat Mixte de l'aérodrome Brive - Souillac

Rapport d'activités 2020

Sommaire

- ▶ Présentation du syndicat
- ▶ Point sur les actions 2021
- ▶ Bilan financier 2021

Présentation du syndicat



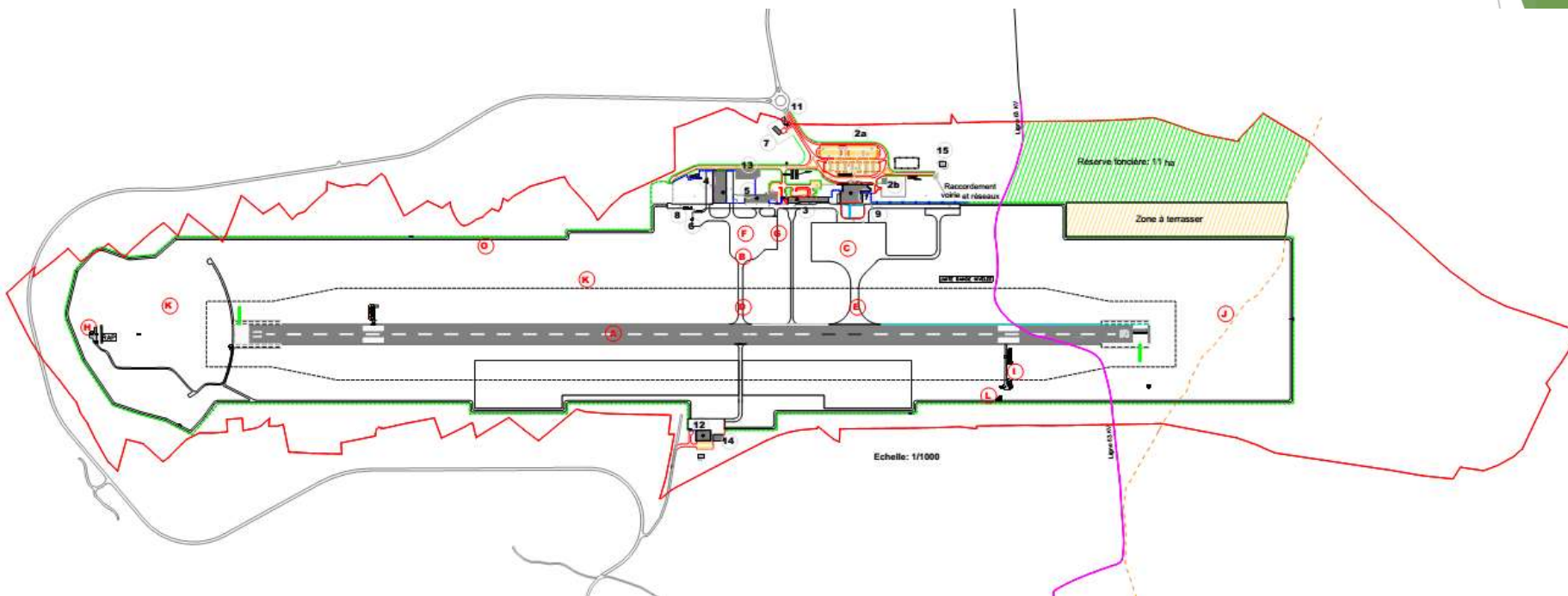
Présentation du syndicat

- ▶ Syndicat Mixte Ouvert
- ▶ Objet : prendre en charge la création de l'aérodrome Brive Souillac situé sur les communes de Nespouls (19) et Cressensac (46), d'en poursuivre l'aménagement, d'en assurer la mise en service, la gestion, l'entretien, l'exploitation et le développement ultérieur
- ▶ Ses membres :
 - ▶ Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
 - ▶ Conseils départementaux de la Corrèze et du Lot
 - ▶ Région Nouvelle Aquitaine
 - ▶ Communauté de communes CAUVALDOR
 - ▶ Chambres de commerce et d'industrie de la Corrèze et du Lot
 - ▶ Ville de Terrasson

Présentation du site



Présentation du site



- ⇒ Un investissement de plus de 44,8 M€ réalisé par le syndicat
- ⇒ Mise en service le 15 juin 2010, inauguration le 9 juillet 2010
- ⇒ Des associations / entreprises en lien avec l'aéronautique présentes sur le site

Les instances du syndicat

▶ Le Comité syndical

- ▶ Composé de 23 délégués titulaires et 28 délégués suppléants représentant les membres du syndicat
- ▶ Selon l'objet des délibérations, l'adoption a lieu à la majorité simple ou qualifiée (76 % des voix), le poids des voix par membre est défini dans les statuts selon la majorité requise
- ▶ Il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises
- ▶ Vote les budgets, approuve les comptes
- ▶ Propose les modifications des statuts
- ▶ Fixe les dispositions applicables aux emplois

▶ Le Bureau

- ▶ Composé du Président, de 2 Vice-Présidents, 5 membres
- ▶ Prépare les réunions du comité syndical

▶ Le Président

- ▶ Exécute les décisions du comité syndical ou du bureau
- ▶ Ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes
- ▶ Représente le syndicat dans tous les actes de gestion

L'articulation entre le syndicat et la régie de l'aéroport (selon convention d'exploitation)

▶ Le syndicat

- ▶ Propriétaire du site qu'il met à disposition de la Régie
- ▶ Assure les investissements, aménagements, les grosses réparations de renouvellement et de mise aux normes sur le site
- ▶ Contractualise l'OSP Brive - Paris
- ▶ Participe financièrement à l'équilibre budgétaire de la Régie
- ▶ Fixe le niveau des redevances

▶ La régie

- ▶ Assure l'exploitation du site
- ▶ recherche le développement du trafic aérien le plus approprié
- ▶ Définit avec le syndicat les besoins prioritaires pour développer ou maintenir l'économie des territoires, pour les lignes régulières
- ▶ Finance les nouveaux équipements nécessaires à la sécurité, à la sûreté
- ▶ Perçoit les redevances

Les activités de l'année 2021

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. The shapes are primarily triangles and polygons, creating a dynamic, layered effect. A thin white line extends from the bottom left towards the center, and another thin white line extends from the top right towards the center, intersecting near the text.

Les activités de l'année 2021

- ▶ Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 a amorcé le début de sortie de crise et démontré la sensibilité de l'activité aérienne aux restrictions de déplacement et aux crises sanitaires
- ▶ Au cours de cette année, le syndicat a
 - ▶ Renouvelé une partie de ses instances
 - ▶ Réinterrogé la convention d'objectifs et lancé les investissements structurants pour mobiliser l'année de reprise de l'activité aérienne pour préparer l'aéroport
 - ▶ Structurer et renégocier l'exploitation de la ligne aérienne Brive - Paris

Les activités de l'année 2021

► Evolution de la convention d'objectifs

- L'évolution exceptionnelle de la situation sanitaire depuis le mois de mars 2020 ayant fortement impacté les déplacements de personne et notamment le trafic aérien (arrêt des lignes et fermeture de la plateforme, mise en place de services adaptés, ...) a amené le syndicat a réinterrogé la feuille de route qu'il avait adoptée en septembre 2019.
- Par délibération en date du 5 mars 2021, le comité syndical a adopté par avenant les modifications suivantes à sa convention d'objectifs :
 - Objectif 1.1 : « sanctuariser la liaison Brive-Paris (Orly) en tant que ligne d'aménagement du territoire exploitée sous OSP avec participation de l'état » : le plafond d'annulation de 3% fixé comme objectif s'entend, à présent, sous réserve des conditions sanitaires non restrictives des déplacements
 - Objectif 1,2 : « pérenniser la ligne Brive - lyon (Saint Exupéry) » : suppression de cette action ne semblant plus en adéquation avec les attentes du trafic aérien
 - Réinterrogation du plan pluriannuel d'investissements en ciblant la reprise des vols pour la réalisation des investissements structurants. Ainsi, dès 2021, il a été prévu dans l'avenant de:
 - Lancer les travaux de terrassement du bout de piste pour respecter les normes européennes
 - Engager les études en vue des travaux d'extension du parking véhicule léger du site
 - Lancer les études relatives à l'aménagement de la zone d'activités, à l'extension du parking aviation commerciale, la réalisation d'une unité photovoltaïque sur le site pour des réalisations en 2022 - 2023
 - Tout en maintenant l'enveloppe d'investissement de 7,455 M€HT

Les activités de l'année 2021

▶ Le lancement des investissements 2021:

▶ Le comblement du talus en bout de piste :

- ▶ Par délibération en date du 8 avril 2021, le comité syndical a validé l'avant projet de comblement du talus de bout de piste par emprunt de matériaux sur le futur parking,
- ▶ A l'issue de la consultation réalisée à l'automne 2021, l'entreprise Pignot a été retenue pour un montant de travaux de 265 335 €HT,
- ▶ Les travaux se sont déroulés au cours du 1^{er} trimestre 2022.

▶ L'extension du parking véhicules légers

- ▶ Pour répondre au besoin de développement du trafic lié à l'ouverture de nouvelles lignes, l'extension du parking véhicules légers était inscrit dans la convention d'objectifs,
- ▶ Suite à la validation de l'avant projet par délibération en date du 8 avril 2021, les études se sont poursuivies sur l'année 2021. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Dejante pour un montant de 7 970 €HT.

▶ Lancement des études de la zone d'activités

- ▶ Le préprogramme de la zone d'activités a été validé par délibération en date du 8 avril 2021,
- ▶ L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la sem territoire pour un montant de 29 475 €HT.

▶ Lancement Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque

- ▶ Afin d'accompagner la transition énergétique du territoire et de la plateforme aéroportuaire, le comité syndical a validé par délibération en date du 8 avril 2021 la mise à disposition d'espaces pour l'implantation d'installations photovoltaïques,
- ▶ Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé dans cette perspective.

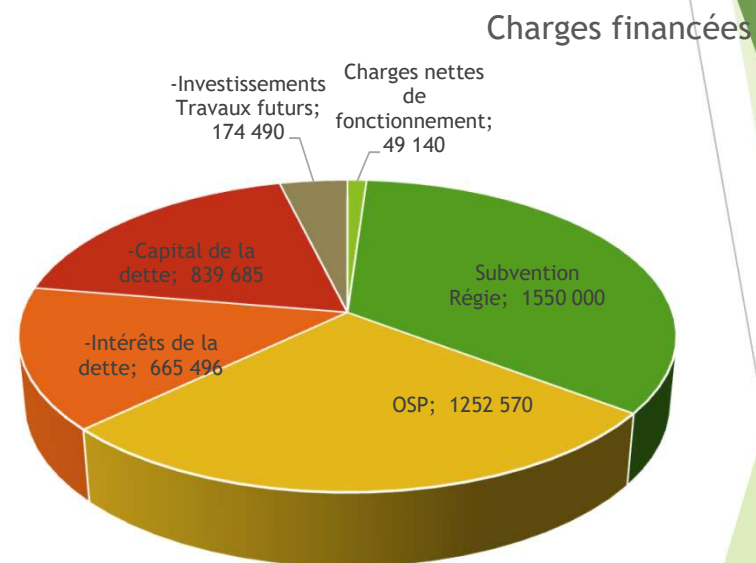
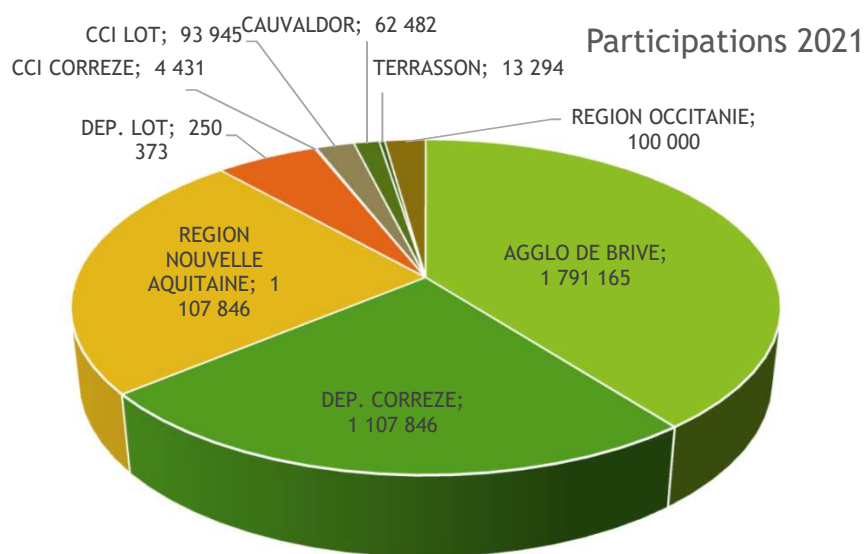
Les activités de l'année 2021

- ▶ La ligne aérienne Brive- Paris 2022-2026 :
 - ▶ En vue de la poursuite de l'exploitation de la ligne aérienne à la fin de la convention de délégation de service public pour l'exploitation de la ligne aérienne Brive Paris (Orly), le syndicat a réalisé un audit afin de définir un projet d'obligations de service publics et un choix du mode de gestion.
 - ▶ Les obligations de service publics ont été validés par arrêté en date du 16 mars 2021 (joint en annexe).
 - ▶ A noter que la définition de ces obligations est innovante au regard de la situation exceptionnelle : la rotation de demi-journée peut ne pas être réalisée pour la saison aéronautique à venir si la moyenne hebdomadaire du nombre de passagers comptabilisés sur la liaison au cours des 13 dernières semaines précédant le préavis (hors période de délestage autorisée : en période estivale et les jours fériés) est inférieur à 675 passagers.
 - ▶ Le comité syndical a choisi, par délibération en date du 5 mars 2021, de gérer l'exploitation de cette ligne aérienne par délégation de service public d'une durée de 4 années à compter du 5 janvier 2022
 - ▶ La consultation et les négociations se sont déroulées du mois de mai au mois d'octobre 2022 dans un contexte sanitaire et économique complexe.
 - ▶ A l'issue, le comité syndical lors de sa séance du 9 novembre 2021 a validé l'attribution de la délégation à la société Regourd aviation opérant sous le nom commercial Amelia et le contrat de délégation de services publics correspondants

Bilan financier 2021



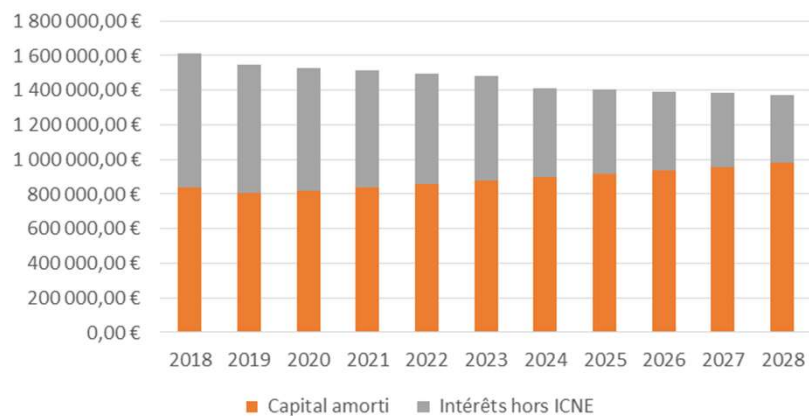
Bilan financier (sur CA 2021 en €)



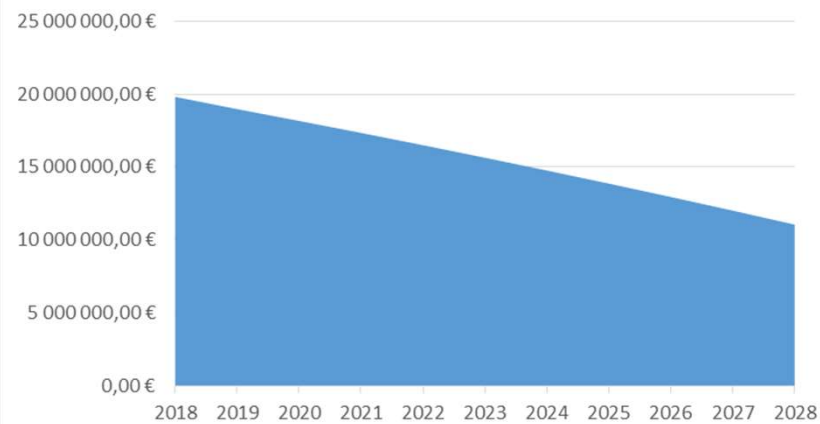
Bilan financier

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2021	BP 2022
DEPENSES D'EQUIPEMENT	18 544,04	4 346 397,50
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	839 685,12	857 704,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE DE L'EXERCICE	-	10 000,00
SOLDE EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT REPORTE		528 117,21
DEPENSES INVESTISSEMENT	858 229,16	5 742 218,71
OPERATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES	39 362,16	30 000,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	-	842 514,71
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	837 704,00
RECOURS A L'EMPRUNT	-	4 032 000,00
EXCEDENTS ANTERIEURS REPOTES	290 749,79	-
RECETTES INVESTISSEMENT	330 111,95	5 742 218,71
RESULTAT REPORTE	- 528 117,21	-

PROFIL EXTINCTION DE LA DETTE



Endettement



Annexes



Ligne aérienne Brive - Paris (Orly) : Obligations de services publics

► Arrêté du 16 mars 2021



Compte administratif 2021

